

## SOCIÉTÉ FRANÇAISE DE RADIOPROTECTION

Secrétariat SFRP  
 BP 72, 92263 Fontenay-aux-Roses Cedex  
 Tél. 01 58 35 72 85  
 Mél : [valerie.chambrette@irsn.fr](mailto:valerie.chambrette@irsn.fr) – [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr)

Président fondateur : Norbert CHASSEDE-BAROZ†

Présidents honoraires : Dominique MINIÈRE, Véronique DECOBERT, Hervé BERNARD

Directrice : Valérie CHAMBRETTE

### Exercice 2015-2017

#### MEMBRES DU BUREAU

<i>Président</i>	Thierry SCHNEIDER (CEPN)
<i>Président élu</i>	Bernard LE GUEN (EDF)
<i>Président sortant</i>	Didier CHAMPION (Asteralis/VEOLIA)
<i>Secrétaire</i>	Philippe BOSQUET (AREVA)
<i>Trésorier</i>	Patrick FRACAS (CEA)

#### AUTRES ADMINISTRATEURS

Jean-Luc ANDRIEUX (AREVA)	Philippe MÉNÉCHAL (ASN)
Pierre DOUMONT (GDF/SUEZ)	Florence MÉNÉTRIER (CEA)
Georges FERRY (EDF)	François PIC (CEA)
Laurence FUSIL (CEA)	Catherine ROY (Commission de RP vétérinaire)
Marc GLEIZES (IRSN)	Thierry SARRAZIN (Centre Oscar Lambret)
Jean-Luc GODET (ASN)	Martine SOUQUES (EDF)
Jérôme JOLY (IRSN)	Thierry VIAL (CEA)
Jean-François LECOMTE (IRSN)	Philippe VOISIN (IRSN)

#### PRÉSIDENTS DES INSTANCES

<b>Commission de la revue :</b>	François PAQUET (IRSN)
<b>Commission enseignement :</b>	Catherine LUCCIONI (CNAM)
<b>Commission juridique et du règlement :</b>	Sidonie ROYER-MAUCOTEL (CEA)
<b>Commission des relations internationales :</b>	Jeannine LALLEMAND (EDF)
<b>Section environnement :</b>	Pierre-Yves HEMIDY (EDF)
<b>Section personnes compétentes en RP :</b>	Thierry JUHEL (CEA)
<b>Section de protection technique :</b>	Gonzague ABELA (EDF)
<b>Section rayonnements non ionisants :</b>	Isabelle LAGROYE (Univ. Bordeaux)
<b>Section recherche &amp; santé :</b>	Sylvie CHEVILLARD (CEA)
<b>Club histoire :</b>	Alain BIAU (IRSN)
<b>Club jeunes sociétaires :</b>	Hervé VISSEAU (ASN)

#### ADHÉSION À LA SFRP

Les conditions requises pour être membre de la SFRP et le bulletin d'adhésion sont disponibles sur le site [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr).

## Nouvelles de la société

### Membres bienfaiteurs

#### APVL Ingénierie

3 allée de la Ferme de la Rabelais, 37540 Saint-Cyr-sur-Loire  
Serveur web : <http://www.apvl.com> et <http://www.dosimetrie.com>

#### ASEPTIC Fluides Systèmes

2 quai des Négociants, 38190 Villard Bonnot  
Serveur web : <http://www.aseptic.fr>

#### BERTHOLD France SAS

Parc technologique des Bruyères, 8 route des Bruyères, 78770 Thoiry  
Serveur web : <http://www.berthold.com>

#### BIOMEDIQA

99C rue Parmentier, 59650 Villeneuve d'Ascq  
Serveur web : <http://www.biomedica.com>

#### DOSILAB SARL

66 boulevard Niels Bohr, 69100 Villeurbanne  
Serveur web : <http://www.dosilab.fr>

#### INNOVATION & MEASUREMENT SYSTEMS (IMS)

5 boulevard de Créteil, 94100 Saint-Maur-des-Fossés  
Serveur web : <http://www.imsrad.com>

#### Institut de Radioprotection et de Sûreté Nucléaire

BP 17, 92262 Fontenay-aux-Roses  
Serveur web : <http://www.irsn.fr>

#### LANDAUER Europe

33 avenue du général Leclerc, 92266 Fontenay-aux-Roses  
Serveur web : <http://www.landauer-fr.com>

#### MIRION Technologies

Route d'Eyguières, BP 1, 13113 Lamanon  
Serveur web : <http://www.mirion.com>

#### NUVIA France

Bâtiment l'Archimède, 85 avenue Archimède,  
13857 Aix-en-Provence Cedex 3  
Serveur web : <http://www.nuvia-ts.com>

#### PTW-France

41 chemin de la Cerisaie, 91620 La Ville du Bois  
Serveur web : <http://www.ptw.de>

#### SAPHYMO

25 route de l'Orme, Parc des Algorithmes, Bâtiment ESOPE,  
91190 Saint-Aubin  
Serveur web : <http://www.saphymo.com>

## Prochaines manifestations SFRP

Renseignements SFRP : Tél. 01 58 35 72 85  
mél : [christine.guerreiro@irsn.fr](mailto:christine.guerreiro@irsn.fr)

La SFRP a mis en ligne son nouveau site Internet, l'adresse reste inchangée : [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr)

Comme auparavant, il regroupe les annonces des manifestations de la SFRP. Vous y retrouvez également les présentations des anciennes manifestations et notamment celles du congrès national de Reims de juin 2015.

- **Table ronde : application de l'arrêté « certification » pour les entreprises intervenant au sein d'INB, 28 septembre 2015 (après-midi), Paris (UIC)**

Table ronde préférentiellement réservée aux adhérents SFRP - Places limitées à 60 personnes

Les enjeux de radioprotection des salariés intervenant dans l'industrie nucléaire ont conduit la filière nucléaire, au travers du GIIN et des exploitants, à mettre en place depuis 1992 une certification du système de management de la radioprotection dans les entreprises. La qualité du suivi dosimétrique des intervenants, de la surveillance médicale et plus globalement de la prise en compte de la radioprotection dans les 584 entreprises certifiées sont directement en lien avec le travail de l'ensemble de la filière et le processus de certification.

Aujourd'hui, l'entrée en vigueur, à partir du 1<sup>er</sup> juillet 2015, de l'arrêté du 27 novembre 2013 relatif aux entreprises intervenant au sein d'établissements exerçant des activités nucléaires conduit à passer d'une obligation contractuelle des exploitants à une exigence réglementaire. Cet arrêté précise les exigences pour obtenir la certification nécessaire pour les entreprises extérieures et les entreprises de travail temporaires pour pouvoir réaliser des prestations en Industrie Nucléaire de Base.

La SFRP propose une table ronde sur ce nouveau cadre de certification, animée par la DGT, le CEFRI (organisme de certification des entreprises) et des représentants de la filière nucléaire (GIIN, exploitants...). Un premier point sera de positionner le nouveau référentiel face aux enjeux en radioprotection de la filière nucléaire dans la continuité des exigences actuelles des exploitants.

S'en suivra des témoignages sur la mise en œuvre du nouveau référentiel, puis une discussion, point fort de cette manifestation, où le nouveau référentiel de certification, sa portée et ses difficultés d'application seront abordées.

Ces échanges appelleront de la part des intervenants des réponses qui seront de nature à aider les entreprises à gérer la transition entre les anciens et nouveaux référentiels.

**Le programme détaillé de cette table ronde et la fiche d'inscription sont disponibles sur [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr).**

- **Contaminations internes : quels défis pour demain ? 6 octobre 2015, Paris (UIC)**

En France, les chantiers actuels de démantèlement seront suivis par d'autres nombreux, vastes et complexes. Les opérations mises en jeu (comme l'évacuation des matières radioactives, l'assainissement des bâtiments...) présentent des risques pouvant être différents de la phase d'exploitation. Si la sûreté des opérations menées présente des particularités, la radioprotection correspond à un enjeu spécifique visant à éviter l'exposition aux rayonnements et la contamination des travailleurs. Néanmoins des événements de contamination interne peuvent survenir nécessitant de disposer de traitements médicaux adaptés pour éviter l'apparition d'effets néfastes sur la santé. Cette journée abordera les différentes facettes de la problématique du démantèlement : du chantier au risque, en passant par la mesure de la contamination corporelle, la revue des effets sanitaires potentiels néfastes et un aperçu des traitements médicaux disponibles, des besoins et des développements en cours.

Le programme proposé comprendra quatre sessions thématiques :

- un aperçu des chantiers de démantèlement abordant le risque de contamination et de la gestion médicale en cas d'événement de contamination interne,
- les méthodes de mesure pour l'analyse des contaminations ainsi que la prise en compte des incertitudes dans les protocoles de surveillance médicale,
- un volet général sur le comportement des radionucléides, suivi d'une description des effets biologiques et sanitaires pouvant résulter des contaminations internes par des radionucléides d'intérêt,
- un bilan sur les traitements médicaux actuels disponibles et les voies de recherche, ainsi qu'un aperçu sur les développements aux USA et en France.

**Le programme détaillé de cette journée et la fiche d'inscription sont disponibles sur [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr).**

- **Les évolutions en matière de suivi des rejets et de surveillance de l'environnement : 5-6 novembre 2015, Paris (UIC)**

En cette année de cinquantième anniversaire de la Société Française de Radioprotection (SFRP), la Section Environnement a souhaité consacrer ses prochaines journées aux évolutions en matière de suivi des rejets, de surveillance de la radioactivité dans l'environnement et d'évaluation des impacts. Parce que nous traversons une période charnière de renouvellement des compétences et d'évolution importante de la réglementation, ces journées auront notamment pour objectifs de faire le point sur ces questions et de susciter, par le biais des différentes interventions et d'une table ronde, les échanges entre les personnes qui ont pu assister à la mise en place de la surveillance et à ses évolutions de

## *Prochaines manifestations*

1945 à nos jours avec ceux qui devront la porter et la faire évoluer dans les prochaines années. Aussi, ces journées s'ouvriront sous l'angle historique afin de retracer les origines et les fondements de la surveillance de la radioactivité de l'environnement, pour se poursuivre sur les évolutions en matière de suivi des rejets et de surveillance ainsi que sur les défis à relever par les différents acteurs dans l'avenir. Une grande place sera également réservée aux échanges avec les acteurs du domaine (administrations, institut, exploitants, centres de recherches, associations,...) qui viendront successivement s'exprimer pour exposer leurs travaux, leurs visions, les perspectives mais aussi leurs attentes en matière de suivi des rejets, de surveillance de l'environnement et d'évaluation des impacts.

**Le programme détaillé de ces journées et la fiche d'inscription seront prochainement disponibles sur [www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr).**

## **Pré-annonce de futures manifestations SFRP**

- **Table ronde : « UV artificiels et cancer de la peau », 1<sup>er</sup> décembre 2015 (Paris, UIC)**

## **Autres manifestations : appel à communication**

Congrès international IRPA (Afrique du Sud, Le Cap, 9-13 mai 2016) : la date limite pour envoi des propositions de communication est fixée au 20 septembre 2015. Voir : [www.irpa.net](http://www.irpa.net).

## Prix remportés lors du Congrès National de Reims (juin 2015)



À l'occasion des 50 ans de l'Association, la SFRP a mis en place le prix « Henri Jammet », pour un jeune professionnel de la Radioprotection, afin de valoriser des travaux de jeunes travaillant dans le domaine de la radioprotection. Ce prix vise à encourager des jeunes, dont les réalisations professionnelles ou travaux scientifiques ont été remarqués pour leur qualité et leur originalité. Le lauréat retenu est François Drouet pour ses travaux sur « la gestion patrimoniale et pluriannuelle relative au terme source des tranches du parc nucléaire » :

- Dans les prochaines années, EDF va réaliser un programme important de maintenance et de modifications des tranches, afin de maintenir dans la durée les capacités de production en toute sûreté de son Parc nucléaire. Ce programme implique notamment une augmentation significative du volume d'activités en zone contrôlée et aura donc une influence sur la dose collective. Un des enjeux de ce programme est la maîtrise des expositions dans ce contexte d'augmentation des volumes d'activités.
- La maîtrise du terme source est un des principaux leviers d'optimisation des expositions, par la mise en œuvre d'actions préventives (maîtrise des mises à l'arrêt à froid, choix des matériaux, etc.) et curatives (assainissements chimiques,

gestion des points chauds, pose de protections biologiques). Afin de sécuriser la réalisation de certaines actions curatives, un programme à moyen terme des actions à mettre en œuvre sur les installations a été défini. La démarche proposée et validée par la direction de la Division production nucléaire d'EDF vise à ramener les débits de dose des circuits les plus dosants dans la moyenne de leur palier.

- L'objectif de la présentation de François Drouet fut de présenter la démarche mise en œuvre au niveau des entités nationales de la DPN afin de définir un programme optimisé 2015–2021 des actions curatives sur le terme source à mettre en œuvre sur le Parc (recueil et analyse des indicateurs caractérisant le terme source des tranches, échanges avec les sites au travers d'une proposition de programme, etc.).

François Drouet représentera la Société Française de Radioprotection au congrès IRPA international (mai 2016, Afrique du Sud, Le Cap) pour concourir au « Young Scientist Awards ».

Le jury du prix a souhaité également attribuer un second prix à Alice Petitguillaume et un troisième prix à Pedro Cadeiras Ideias. Les prix des meilleures communications affichées ont été attribués à Nadia Benabdallah, Arnaud Chapon et Cihan Gercek.

## News

## Compte rendu de l'Assemblée Générale de la SFRP, 16 juin 2015, Reims

L'assemblée générale de la Société française de radioprotection s'est déroulée le mardi 16 juin 2015 à 18 heures 30 au Palais des Congrès de Reims sous la présidence de Didier Champion. On recense 49 personnes présentes et 100 pouvoirs.

Le Président remercie les membres présents et clôt les opérations de vote pour le renouvellement partiel des membres du conseil d'administration.

### 1 - Le rapport moral du Président (Didier Champion)

À l'occasion de la fin de son mandat de Président de la SFRP, Didier Champion dresse un bilan global de ces deux dernières années, en soulignant les faits marquants de l'année écoulée.

« Tout d'abord, je rappelle que ma prise de fonction en 2013 a coïncidé avec celle de Valérie Chambrette, nouvelle Directrice de la SFRP succédant à Jacques Lombard. Avec le soutien de l'ensemble du Conseil d'administration et du Bureau, j'ai veillé à ce que ce changement important dans la vie de l'association se passe dans les meilleures conditions possibles. Après une première année de prise en main, marquée notamment par le déménagement et l'aménagement des nouveaux locaux du secrétariat à Fontenay-aux-Roses et par la signature d'une nouvelle convention de support apporté par l'IRSN pour l'hébergement de la SFRP, Valérie Chambrette a consolidé son action avec succès, au bénéfice de l'association.

**Parmi les principales actions ayant marqué cette période, il convient de citer :**

- **la mise en place d'une nouvelle formule de manifestation sur une demi-journée, appelée « Table ronde »,** qui s'est tenue pour la première fois le 3 juin 2014 à Paris sur le thème de la transposition de la nouvelle directive européenne sur les normes de base en radioprotection ; cette formule ayant donné entière satisfaction, elle sera renouvelée cette année, le 28 septembre prochain, sur le thème de la certification des entreprises extérieures intervenant dans les installations nucléaires, et le 1<sup>er</sup> décembre, sur le thème « UV artificiels et cancer de la peau » ;
  - **la signature, en juin 2014, d'un protocole avec l'ATSR** (Association pour les Techniques et les Sciences de la Radioprotection), dans le but de mettre en œuvre une collaboration régulière entre les deux associations, de faciliter l'accès mutuel de leurs membres aux manifestations qu'elles organisent et de constituer une représentation et une position commune au sein de l'Association Internationale de Radioprotection (IRPA) ;
  - **le recrutement de Christine Guerreiro** à l'automne 2014, pour succéder à Janine Cervera partie en retraite début 2015 ;
  - **l'accueil à Paris, le 21 octobre 2013, de la réunion annuelle des représentants des sociétés européennes de radioprotection** affiliées à l'IRPA, qui a rassemblé 20 personnes venant de 13 pays ;
  - **l'engagement d'un dialogue avec la CORPAR** et d'une première discussion au sein du Conseil d'administration visant à définir la nature et la forme des relations entre la SFRP et cette instance qui vient récemment de se constituer en association et qui a donc vocation à rester pérenne dans le paysage français de la radioprotection ;
  - **la préparation du cinquantième anniversaire de la SFRP,** avec notamment la création d'un nouveau logo, en vigueur depuis le 1<sup>er</sup> janvier, ainsi que l'invitation, lors des manifestations organisées en 2015, de conférenciers sollicités pour faire part de leur témoignage et de leur vision sur divers aspects de la radioprotection ;
  - **la réalisation d'une nouvelle plaquette de présentation de la SFRP,** mettant en valeur l'identité, les réalisations et la gouvernance de l'association ;
  - **la préparation du 10<sup>e</sup> congrès national de radioprotection à Reims,** point d'orgue de la célébration des 50 ans de la SFRP, à l'occasion duquel le prix Henri Jammet récompensera pour la première fois un jeune professionnel de la radioprotection pour les travaux qu'il aura présentés au congrès. Les présidents des sociétés européennes de radioprotection ainsi que la présidente de la CIPR ont également été conviés à ce congrès ;
  - **le lancement de la rénovation du site internet de la SFRP,** mis à mal dernièrement par des attaques malveillantes, avec pour objectif d'améliorer et d'enrichir le service rendu au bénéfice des membres de l'association. Une première étape de ce projet sera la mise en ligne du site prochainement, avant la fin de l'année.
- La revue Radioprotection a également connu d'importantes évolutions au cours des deux années écoulées :**
- **l'adoption d'un nouveau format et d'un nouveau maquetage, début 2014,** offrant une lecture plus claire des articles et un meilleur équilibre des informations sur la vie de l'association entre la revue et le site internet de la SFRP ;
  - **la sélection, dans chaque numéro publié, d'un ou plusieurs articles mis immédiatement en open access,** afin de renforcer la notoriété de la revue ;
  - **enfin, depuis début 2015, la succession d'Henri Métivier par François Paquet en tant que Directeur de la revue.** Fort de sa grande expérience du monde de la publication scientifique et technique, en France et à l'étranger, l'action de François s'inscrit dans la continuité de celle d'Henri, avec le même niveau d'exigence et de rigueur, tout en imprimant sa propre marque dans l'organisation et la conduite de la direction de la revue, en veillant au maintien d'une ligne éditoriale



équilibrée, reflet de la diversité des composantes de la radioprotection regroupées dans notre association.

**La vie de la SFRP a également été rythmée par les diverses manifestations qu'elle organise.** Le détail, pour la période écoulée et l'année à venir en sera donné par les présidents des sections techniques. Il faut en retenir les éléments clés suivants :

- **en 2014, 5 manifestations d'une ou deux journées ont eu lieu, avec 1160 inscrits** (contre 1178 en 2013) dont 635 non membres ; il s'y ajoute la table ronde du 3 juin 2014 avec ses 66 inscrits. Ces manifestations ont mobilisé au total 132 orateurs ;
- **en 2015, 5 manifestations ont eu lieu ou sont programmées** (dont le congrès de Reims) ainsi que 2 tables rondes. À ce jour, 842 inscrits sont déjà dénombrés, alors que les annonces des manifestations de l'automne 2015 ne sont pas encore lancées, ce qui laisse augurer un bon cru ;
- parmi les manifestations ayant eu lieu en 2015, **la journée du 11 mars dernier consacrée à l'accident de Fukushima, 4 ans après, mérite une mention particulière** : organisée à l'initiative du Conseil d'administration dont certains de ses membres en ont constitué le comité de programme, cette manifestation a compté 256 inscrits, nombre parmi les plus élevés pour ce type de manifestation.

Il est important de poursuivre cet effort d'organisation de manifestations de qualité, non seulement au bénéfice des membres de l'association, mais aussi pour contribuer plus largement à la diffusion des connaissances et aux échanges au sein de la communauté des acteurs de la radioprotection de tous horizons.

**Comme par le passé, la SFRP a maintenu sa démarche d'ouverture et d'échange avec les autres sociétés européennes de radioprotection et auprès des instances de l'IRPA**, en s'appuyant sur la Commission des Relations Internationales animée par Jeannine Lallemand :

- **participation au comité du programme et au congrès européen de Genève de juin 2014.** À l'occasion de ce congrès, Fabien Panza, proposé par la SFRP, a terminé 2<sup>e</sup> du « Young scientists and professionals award », ce dont il faut bien sûr se féliciter après le succès de Jad Farah à ce même prix lors du congrès de Glasgow en 2012 ;
- **participation à la réunion annuelle des associations européennes affiliées à l'IRPA qui s'est tenue en octobre 2014 à Amsterdam** ;
- **projet de rencontre entre la SFRP et les sociétés germano-suisse de radioprotection** pour échanger sur divers sujets d'actualité en rapport avec l'application de la nouvelle directive « normes de base », qui pourrait se tenir fin 2015 ou début 2016 ;
- **traduction en français du document de l'IRPA sur la culture de radioprotection**, afin d'en faciliter la diffusion et l'appropriation par les acteurs de la radioprotection.

**Pour terminer ce panorama général de la période écoulée, j'attire l'attention des membres de l'association sur le**

**contexte économique plus difficile pour la SFRP**, ayant nécessité une attention régulière du Conseil d'administration et du Bureau et des décisions visant à améliorer la situation dans la durée. Le rapport du Trésorier va revenir sur ce sujet plus en détail, mais il est important de souligner les principaux constats et remèdes :

- **il est observé une érosion régulière et significative du nombre d'adhérents** : 1246 fin 2013, 1158 fin 2014 et 1057 en juin 2015. Or, au-delà des considérations économiques, une des raisons d'être de la SFRP est de s'appuyer sur un socle le plus nombreux et le plus diversifié possible de membres actifs. C'est pourquoi, pour renforcer les incitations à devenir et rester membre de la SFRP, le Conseil d'administration a décidé, lors de sa réunion de mars dernier, de ne pas augmenter le tarif des cotisations mais de creuser la différence des droits d'inscription aux journées techniques de la SFRP entre membres et non-membres. De plus, à l'occasion de la rénovation en cours du site internet de la SFRP, seront définies et mises en place des ressources réservées à ses membres ;
- **de même, une baisse des membres bienfaiteurs est constatée** : 18 en 2013, 16 en 2014 et seulement 12 à présent ;
- malgré une participation qui reste soutenue aux manifestations de la SFRP, comme vu précédemment, **le bilan financier de ces manifestations, à peine excédentaire, couvre de plus en plus difficilement les charges d'organisation** (hausse des prix de réservation de salle et de repas) et le temps consacré par le secrétariat ; face à ce constat et considérant qu'aucune augmentation des droits d'inscription n'avait eu lieu depuis 2008, le Conseil d'administration a décidé de réviser ces droits à la hausse, dans des proportions raisonnables ;
- **enfin, au cours des dernières années, le secrétariat a de plus en plus de difficultés à recouvrer les sommes dues par les personnes (ou leurs entreprises) participant aux manifestations de la SFRP.** Cette situation en constante dégradation s'explique, pour l'essentiel, par une complexification des procédures et outils de gestion des entreprises, rendant la tâche de plus en plus difficile et chronophage pour le secrétariat de la SFRP. Avec l'aide du Bureau, une action vient de s'engager pour améliorer les procédures et outils de gestion de la SFRP, dont les fruits sont attendus pour 2016. En parallèle, il est demandé une plus grande attention aux membres de l'association pour être à jour de cotisation avant le 1<sup>er</sup> juin de chaque année, et une plus grande rigueur aux participants aux manifestations pour garantir le paiement des frais d'inscription en temps voulu.

**Pour conclure**, si les 50 ans de la SFRP offrent une occasion particulière de revenir sur le passé et sur le chemin parcouru, il est essentiel de se projeter dans l'avenir. La radioprotection reste et restera un sujet d'actualité, tant pour les rayonnements ionisants que pour les rayonnements non-ionisants, dont les applications ne cessent d'évoluer et de se diversifier, avec leur cortège de questions, de débats voire de controverses. La SFRP, grâce à l'implication de ses membres et à l'action de ses instances,

## News

doit garder toute sa place et son originalité dans le paysage moderne et renouvelé de la radioprotection, en France et à l'international. »

Didier Champion  
Président de la SFRP

Le rapport moral du Président est adopté à l'unanimité des membres présents ou représentés.

## 2 - Le rapport du Trésorier (Patrick Fracas)

(Voir ci-après le tableau récapitulatif des comptes de l'exercice de l'année 2014.)

L'exercice 2014 a dégagé **un résultat net comptable négatif de l'ordre de -42,7 k€** contre -8,7 k€ en 2013.

Depuis l'exercice 2000, le résultat de l'exercice se répartit en un secteur d'activité taxable et un secteur non taxable. Le secteur non taxable concerne principalement les cotisations et les congrès hors stands. Il dégage sur l'exercice un déficit de -62,3 k€. Le secteur taxable concerne : la revue, la location des stands pendant les manifestations, les encarts publicitaires dans les publications de la SFRP. Le résultat de l'exercice du secteur taxable ressort à +19,6 k€ positif, donnant lieu à un impôt de 4,3 k€.

L'analyse des comptes fait apparaître les éléments suivants :

**Les produits pour un montant de 817 k€,** contre 878 k€ en 2013 et 809 k€ en 2012.

On remarque notamment :

- Que les cotisations continuent à baisser de près de 9,5 k€. Elles se situent à 83 k€ pour l'année 2014. En comparaison, les cotisations sur l'exercice 2013 étaient de 92,5 k€. Comparativement à l'année 2010, les cotisations ont en 2014 diminué d'environ 20 %.
- Une baisse de 26,6 k€ des recettes des congrès s'expliquant principalement par le fait que l'année 2013 est marquée par la tenue du congrès national qui se caractérise par une forte participation et des droits d'inscription supérieurs à ceux de l'année 2014. Les recettes générées par les stands suivent la même tendance (-28,7 k€) pour les mêmes raisons.
- Globalement les revenus publicitaires de la revue (+5,4 k€) équilibrent les pertes de la vente de la revue (-4,5 k€).
- Des subventions ont été reçues pour 140 k€. Elles sont liées à la convention signée entre l'IRSN et la SFRP depuis le 01/07/05. Lors du renouvellement de cette convention en 2013 pour une durée de 4 ans, le montant annuel a été défini à la baisse à partir de 2014 (150 k€ en 2013, 140 k€ en 2014 et 130 k€ pour les années suivantes). À noter qu'en 2013, la SFRP avait également perçu des subventions pour l'organisation du congrès national.

- Les reprises de provisions sont en hausse de 19 k€. Cette variation s'explique par le départ à la retraite de l'une des salariées de la SFRP au 31/12/2014. La provision a été reprise pour le montant, charges incluses, qui avait été constitué lors du précédent bilan.

**Les charges avant impôt sur les sociétés pour un montant de 870 k€** contre 884 k€ en 2013 et 828 k€ en 2012.

Par rapport à l'année 2013, on remarque notamment :

- Une baisse des « frais d'organisation des manifestations » (-13,6 k€) s'expliquant en partie par le fait que l'année 2014 n'est pas marquée par la tenue du congrès national et par l'effort mené pour réduire les coûts des repas. Il est à noter que par rapport à l'année 2012, les frais d'organisation ont baissé de 8,6 k€.
- Une relative stabilité des « autres achats divers » (+1,1 k€).
- Une baisse des « autres charges externes » (-71 k€), qui s'explique par l'arrêt du remboursement à l'IRSN de la mise à disposition du secrétaire général courant 2013.
- Une baisse du poste « éditions et publication » (-23 k€) et des autres charges de gestion courante :
  - 16,7 k€ proviennent de l'édition de la revue. Cette variation s'explique pour 10 k€ par une sous-estimation des frais d'édition de 2012 qui avait donc impacté les comptes de 2013, le reste -6,7 k€ par une baisse des coûts de la revue en 2014.
  - Le reste de la variation, -6,3 k€, provient principalement des frais de promotion ou d'édition des actes pour l'organisation des manifestations.
- Les créances 2012 devenues irrécouvrables pour 27,8 k€ sur l'exercice avaient été provisionnées pour 27,3 k€. La provision initialement constituée a été reprise. Une nouvelle provision à hauteur de 25,8 k€ a été comptabilisée au titre du risque de non recouvrement des créances 2013 estimée à 28,6 k€ d'impayés et de 4,8 k€ de cotisations bienfaiteurs 2014 à recouvrer. Les créances irrécouvrables ou douteuses pèsent de façon de plus en plus importante sur les comptes de la SFRP aussi bien au niveau du risque en augmentation de non recouvrement que de l'énergie nécessaire pour essayer de les encaisser. Il va devenir essentiel de régler ce problème rapidement.

**Le résultat d'exploitation** ressort à -52,8 k€ contre -5,8 k€ en 2013.

**Le résultat financier** est positif de 6 k€ contre 8,4 k€ en 2013. Il s'explique par le fait que la SFRP a perçu des intérêts sur les sommes placées sur un livret en 2014 et qu'elle a cédé une partie de ses SICAV.

**Le résultat exceptionnel** est de +8,4 k€ et s'explique à hauteur de 6 k€ par l'enregistrement en 2014 d'une subvention octroyée pour l'organisation du congrès national de 2013. Le reste correspond à des droits sur congrès antérieurs (2011, 2012) qui avaient été passés en perte irrécouvrable.



L'impôt sur les sociétés est de 4,3 k€ contre 11,3 k€ en 2013.

**Le résultat net de l'exercice montre un déficit de -42,7 k€ contre -8,7 k€ en 2013. Le trésorier propose d'affecter la totalité de ce déficit en moins du report à nouveau qui passera de 561 017 € à 518 276 €.**

#### Bilan au 31 décembre 2014 :

- **Au passif** : les capitaux propres sont de 545 k€ contre 588 k€ en 2013, incluant le résultat négatif de l'exercice de l'année 2014 de -42,7 k€.
- **A l'actif** : le compte Natio Epargne Trésor est comptabilisé pour 475,8 k€ en valeur d'achat. Des plus-values latentes sont estimées à 40,8 k€. Les disponibilités représentent 122 k€.

Par ailleurs, on constate également une augmentation régulière du coût des prestations pour organiser les journées et congrès de la SFRP.

L'ensemble de ces dépenses complémentaires qui s'ajoute au déficit actuel a conduit les membres du Conseil d'administration à maintenir la réduction des dépenses et à proposer d'augmenter les tarifs des manifestations qui étaient restés inchangés depuis 2008. Les nouvelles tarifications qui rentreront en vigueur dès le 1<sup>er</sup> juillet 2015 sont les suivantes:

#### Pour une manifestation technique d'une journée :

- Membre actif : 220 €
- Membre retraité ou étudiant : 110 €
- Membre non adhérent : 300 €

#### Pour une manifestation technique de deux journées :

- Membre actif : 420 €
- Membre retraité ou étudiant : 210 €
- Membre non adhérent : 520 €

Par ailleurs, les membres du Conseil d'administration ont décidé de maintenir les tarifs des prochaines rencontres PCR de 2016 au même niveau que ceux de 2014, soit pour deux journées :

- Membres actifs : 380 €
- Membres actifs et retraités ou étudiants : 200 €
- Membres non adhérents : 430 €

#### Pour autant, le montant des cotisations pour les adhésions reste inchangé pour l'exercice 2015 soit :

- 80 € pour les membres actifs,
- 30 € pour les étudiants et les retraités et,
- au moins 800 € pour les membres bienfaiteurs.

#### Conclusion :

La SFRP compte 1158 membres (au 31 décembre 2014) contre 1246 membres en 2013.

**Évolutions prévisibles** : l'association devrait connaître un exercice comptable 2015 identique à l'exercice comptable 2014 en matière d'activité.

Cependant des investissements importants sont à prévoir pour développer le nouveau site internet, le site actuel ayant été victime à plusieurs reprises d'actions de malveillance et mettre en place au secrétariat de la SFRP des outils administratifs plus ergonomes. Ces outils permettront de faciliter le suivi des factures en cours, les modes de paiement et les relances des personnes n'ayant pas réglé leurs droits d'inscription.

Patrick Fracas  
Trésorier de la SFRP

#### Résultats analytiques :

Thème et lieu	Date	Bilan financier	Nombre d'inscrits
<b>Codes de calcul en RP</b> <i>Paris</i>	25-26 mars 2014	+1 k€	149 inscrits
<b>Application en France de la nouvelle directive Euratom</b> <i>Paris</i>	06 juin 2014	-1 k€	66 inscrits
<b>Sixièmes journées ALARA</b> <i>St Malo</i>	11-12 juin 2014	+5 k€	198 inscrits
<b>Effets biologiques des rayonnements non ionisants</b> <i>Limoges</i>	16 oct. 2014	+2 k€	78 inscrits
<b>Neuvièmes Rencontres PCR</b> <i>Issy les Moulineaux</i>	13-14 nov. 2014	+53 k€	591 inscrits
<b>Eau, radioactivité, environnement</b> <i>Paris</i>	3-4 déc. 2014	+9 k€	144 inscrits

## News

La Directrice, Valérie Chambrette, communique ensuite le rapport du commissaire aux comptes, Florent Belliard, qui, suite à son audit du 26 mars 2015, certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Certains membres de l'assemblée générale ont soulevé la question de maintenir le système de parrainage pour adhérer à la SFRP : ce dispositif semble freiner certaines personnes qui ne savent pas où trouver leurs parrains. Jacques Lombard a rappelé la mise en place de ce processus en 1997 par le Président de l'époque, Jacques Lochard, sur le modèle de l'IRPA en remplacement du dispositif antérieur devenu obsolète. Les membres du bureau de la SFRP notent la nécessité de mener une réflexion sur ce sujet tout en soulignant qu'un changement des modalités d'adhésion nécessiterait alors la modification du règlement intérieur de la SFRP et devrait être soumis à l'approbation de l'assemblée générale.

Le rapport du trésorier, l'affectation du déficit de l'exercice 2014 et le maintien des tarifs des cotisations SFRP sont adoptés à l'unanimité des membres présents ou représentés.

Par ailleurs, les membres présents à l'assemblée générale prennent note de l'augmentation du tarif des journées techniques de la SFRP.

### 3 - Les activités des instances

Les Présidents des instances ou un de leurs représentants décrivent leurs principales activités depuis la dernière assemblée générale du 11 juin 2014 à Saint-Malo (Sixièmes journées ALARA) et leurs actions à venir.

Les sections ont plus particulièrement souligné l'organisation des 6 manifestations de 2014 et des 3 du début 2015. Les questionnaires d'évaluation remis aux participants attestent de la réussite de toutes ces manifestations. A été noté également le dynamisme constant de la commission de la revue suite au départ d'Henri Métivier, remplacé au 1<sup>er</sup> janvier 2015 par François Paquet.

Les présentations PowerPoint des Sections environnement, PCR, protection technique, rayonnements non-ionisants et recherche & santé, des Commissions de la revue et des relations internationales et du Club histoire sont disponibles sur le site de la SFRP ([www.sfrp.asso.fr](http://www.sfrp.asso.fr)).

L'Assemblée générale se félicite de l'ensemble de ces actions et approuve à l'unanimité des membres présents ou représentés les changements des présidents des instances suivantes au 16 juin 2015 :

- Section Environnement : Pierre-Yves Hémidy remplace Patrick Devin.
- Section des Rayonnements Non-Ionisants : Isabelle Lagroye remplace Anne Perrin.

### 4 - L'élection des nouveaux membres du Conseil d'administration

Sept des 21 administrateurs de la SFRP sont à renouveler. Les 7 administrateurs sortants sont : Hervé Bernard (président sortant), Jean-Claude Barescut, Gérard Cordier, Patrick Fracas, Jean-Luc Godet, Philippe Ménéchal et Florence Ménétrier.

Jacques Lombard, président du bureau de dépouillement des votes, présente les résultats : 9 membres actifs de l'Association ont déposé leur candidature ; 220 bulletins de vote ont été recueillis, dont 216 exprimés, 2 nuls et 2 blancs.

Sont élus pour un mandat de 6 ans : Philippe Ménéchal (175 voix), Laurence Fusil (174 voix), Florence Ménétrier (171 voix), Georges Ferry (170 voix), Patrick Fracas (168 voix), Jean-Luc Godet (160 voix) et Marc Gleizes (149 voix).

Anne Le Floc'h et Vincent Lemaître n'ont pas recueilli suffisamment de suffrages pour être élus.

Didier Champion remercie l'ensemble des candidats et les votants, félicite les 7 élus. Il passe ensuite la parole à Thierry Schneider qui devient officiellement Président en exercice de la SFRP pour une durée de deux ans.

### 5 - L'allocation d'investissement du nouveau Président (Thierry Schneider)

« C'est avec un grand plaisir et très honoré que je prends la Présidence de notre société en tant que 34<sup>e</sup> Président alors que la SFRP fête son 50<sup>e</sup> anniversaire. Un grand plaisir car pour moi la SFRP constitue un lieu unique de partage de connaissances et de pratiques de la radioprotection en France et à l'International, marqué par la convivialité. Très honoré par la confiance que vous m'accordez, je souhaite poursuivre les actions engagées par mes prédécesseurs avec tous les membres actifs de la SFRP et en premier lieu avec le secrétariat et les membres des différentes instances de notre société.

Je tiens tout d'abord à remercier Didier Champion pour l'action qu'il a menée en tant que Président au cours des deux dernières années. Il a su poursuivre les actions engagées, en mettre en place de nouvelles et assurer la bonne marche de la société dans un contexte marqué par les départs de Jacques Lombard et d'Henri Métivier et les restrictions budgétaires imposées à de nombreux organismes impliqués dans la SFRP.

Dans la continuité de ces actions, je souhaite mettre l'accent sur les points suivants au cours des deux prochaines années :

• **Sur le plan de l'évolution des activités :**

- En accord avec les présidents du club jeune et de la commission enseignement, une réflexion est en cours sur l'évolution de ces instances afin de répondre au mieux aux attentes des jeunes professionnels et étudiants dans le domaine de la radioprotection. Le succès des candidatures pour le prix Henri Jammet est un signe encourageant et nous allons nous attacher à recueillir les attentes des jeunes engagés dans le domaine de la radioprotection quant aux activités de la SFRP. Des actions d'ouverture vers les universités et les grandes écoles sont envisagées ainsi qu'un renforcement de l'implication de la SFRP dans les actions auprès des lycéens.
- Afin de mieux répondre aux attentes des personnes compétentes en radioprotection, une réflexion sera engagée quant à l'évolution des activités de la section PCR et un protocole de coopération sera mis en place dans les prochains mois avec la CORPAR, comme l'a mentionné Didier Champion dans son rapport moral.
- Suite à une demande en conseil d'administration, une réflexion sera engagée afin d'identifier les actions possibles de la SFRP dans le domaine de la radioprotection des patients.
- Dans la continuité des actions engagées par Didier Champion, je tiens à assurer une bonne visibilité des activités dans notre société dans le domaine des rayonnements non ionisants, y compris au plan international.

• **Sur le plan international, avec l'appui de la Commission des Relations Internationales,** je souhaite mettre l'accent sur les trois actions suivantes :

- la poursuite des actions engagées avec les sociétés européennes de radioprotection d'une part sur l'éthique

de la radioprotection en lien avec la CIPR et d'autre part sur la mise en œuvre de la directive européenne sur les normes de base en radioprotection ;

- la contribution de la SFRP au congrès international de l'IRPA au Cap en 2016 ;
- la diffusion dans les journées SFRP des travaux engagés par les plateformes européennes de recherche en radioprotection (ALLIANCE sur la radioécologie, EURADOS sur la dosimétrie, MELODI sur les faibles doses et NERIS sur la gestion accidentelle et post-accidentelle).

• **Concernant la vie de la société :**

- Il est important d'encourager les professionnels de la radioprotection à adhérer à notre société ; il conviendra de favoriser la visibilité de la SFRP et de mettre en évidence les attraits que présente l'adhésion à la SFRP.
- Le maintien de l'équilibre financier est une nécessité et je m'attacherai à ce que les décisions prises dans ce domaine permettent à la SFRP de remplir ses missions dans les meilleures conditions.
- Dans ce contexte, la poursuite du développement du nouveau site WEB devrait assurer un meilleur accès aux informations et favoriser la gestion des inscriptions et adhésions.

Ces différentes actions ne seront possibles qu'avec l'implication de vous tous et je compte donc sur votre soutien et vos propositions pour faire vivre notre société. En conclusion, je tiens à remercier les administrateurs sortants, notamment Hervé Bernard qui a assuré la présidence de 2011 à 2013, et je souhaite la bienvenue aux nouveaux administrateurs et nouveaux membres des instances. »

Thierry Schneider  
Président Élu

## News

## COMPTE DE RÉSULTATS DE L'EXERCICE DE L'ANNÉE 2014 (en €)

	EXERCICE 2014	EXERCICE 2013	EXERCICE 2012
- COTISATIONS	83 009,00	92 477,23	96 425,00
- DROITS D'ACCÈS AUX CONGRÈS	402 817,00	429 378,55	410 730,00
- VENTES : STANDS	69 499,72	98 186,00	76 486,55
- VENTES : REVUE, ESPACE PUB	68 670,65	67 580,05	60 357,32
- SUBVENTIONS	140 054,80	158 344,48	150 342,00
- REPRISE PROVISION	53 133,11	32 302,22	15 024,45
<i>- Produits d'exploitation</i>	<i>817 184,28</i>	<i>878 268,53</i>	<i>809 365,32</i>
- FRAIS D'ORGANISATION DES CONGRÈS	297 348,49	310 981,08	305 909,74
- AUTRES ACHATS DIVERS	43 882,40	42 830,38	26 465,71
- ÉDITION, PUBLICATION	135 147,31	158 194,34	127 897,93
- AUTRES ACHATS EXTERNES	56 770,34	127 849,24	205 725,73
- IMPOTS ET TAXES	3 262,14	7 931,29	4 888,85
- SALAIRES ET CHARGES	265 222,23	176 851,37	116 821,63
- AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	27 811,46	31 251,52	21 987,14
- DOTATION AUX AMORT. ET PROVISIONS	40 526,31	28 145,91	18 218,17
<i>- Charges d'exploitation</i>	<i>869 970,68</i>	<i>884 035,13</i>	<i>827 914,90</i>
<b>1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-52 786,40</b>	<b>-5 766,60</b>	<b>-18 549,58</b>
<i>- Produits financiers</i>	<i>6 550,72</i>	<i>8 907,60</i>	<i>3 128,41</i>
<i>- Charges financières</i>	<i>563,66</i>	<i>531,67</i>	<i>326,16</i>
<b>2 - RÉSULTAT FINANCIER</b>	<b>5 987,06</b>	<b>8 375,93</b>	<b>2 802,25</b>
<i>- Produits exceptionnels</i>	<i>8 385,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<i>- Charges exceptionnelles</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
<b>3 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>8 385,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>4 - IMPOT SUR LES SOCIÉTÉS</b>	<b>-4 327,00</b>	<b>-11 314,00</b>	<b>-16 267,00</b>
<b>- RÉSULTAT NET</b>	<b>-42 741,34</b>	<b>-8 704,67</b>	<b>-32 014,33</b>